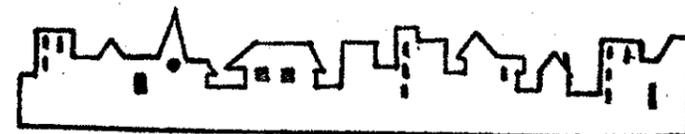


FOUQUIÈRES-LEZ-BÉTHUNE

ACTUALITES MUNICIPALES



**Bulletin d'Information
et de Liaison**



N° 4

AOUT 78

LE MOT DU MAIRE

Le 31 Juillet, le centre aéré intercommunal Fouquereuil, Fouquières, Gosnay, a ouvert ses portes à 162 enfants pour une session de 4 semaines.

L'importance de cet effectif témoigne de la nécessité de ce centre réalisé conjointement par les trois communes. Nous avons voulu apporter aux familles un service qui les libère des soucis quotidiens en offrant aux enfants des activités diverses de 9 h. à 17 h.30.

Dès le premier jour, le transport a fonctionné permettant ainsi, même aux plus éloignés, de bénéficier du centre.

Notre ambition ne se limite pas à ce seul centre aéré et nous espérons par la suite, proposer des activités pendant les petites vacances également.

Le problème des jeunes se pose dans toutes les communes mais il est plus crucial encore dans celles qui, comme Fouquières, ne disposent d'aucune infrastructure d'accueil. Le Conseil Municipal essaie actuellement de créer les installations nécessaires et deux décisions importantes ont déjà été prises :

- implantation de l'école des filles sur le terrain scolaire,
- réservation foncière pour la création d'un terrain de sports.

Les jeunes recherchent de plus en plus la vie associative qui fait défaut aux générations antérieures tributaires de l'automobile et des moyens audio-visuels. Cette vie associative, culturelle ou sportive, doit avant tout se développer dans le cadre communal et répondre ainsi aux aspirations de la jeunesse qui a besoin d'être guidée, structurée, d'où la nécessité d'un encadrement d'adultes où le dévouement seul ne suffit pas,

Cette vie associative doit s'étendre à l'ensemble du village et il appartient au Conseil Municipal de veiller à ce qu'elle réponde avant tout aux besoins des jeunes.

DATE A RETENIR !

Dimanche 27 Août, dans la Salle des Sports de Fouquereuil,
Fête de clôture du centre aéré.

PERSONNEL COMMUNAL

Après avoir effectué "ses classes" à la Sous-Préfecture de Béthune, puis à la Mairie d'Annezin, Madame Michèle DRUCON est depuis le 1er Juillet, la Secrétaire de Mairie de notre commune.

Nous lui présentons nos vœux de longue et fructueuse carrière dans le village.

FINANCES

Dans sa séance du 7 Juillet le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif de 1977 et voté le budget supplémentaire.

COMPTE ADMINISTRATIF 1977

Section de fonctionnement : Dépenses.....415 049,00 Fr
Recettes.....507 517,62 Fr
Soit un excédent de clôture de..... 92 468,62 Fr

Section d'investissement : Dépenses.....225 511,17 Fr
Recettes.....225 511,17 Fr
Dépenses engagées restant à mandater..... 48 046,10 Fr

Compte tenu des engagements de dépenses, il ressort un excédent global de 44 422,52 Fr.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Section d'investissement

Dépenses :	- Acquisition d'immeuble.....	1 600,00 Fr
	- Acquisition de mobilier.....	11 656,59 Fr
	- Acquisition de matériel de voirie.....	1 554,67 Fr
	- Construction groupe scolaire filles...	153 240,00 Fr
	- Réparation église, presbytère.....	12 272,00 Fr
	- Travaux neufs rue Fanien.....	20 000,00 Fr
	- Dépenses restant à mandater.....	48 046,10 Fr
	Total	248 369,36 Fr

Recettes :	- Subvention pour groupe scolaire filles	42 400,00 Fr
	- Subvention pour rue Fanien.....	8 000,00 Fr
	- Subvention globale d'équipement.....	800,00 Fr
	- Emprunt pour construction groupe scolaire filles.....	100 000,00 Fr
	- Emprunt pour rue Fanien.....	12 000,00 Fr
	- Prélèvement sur recettes de fonctionnement.....	85 169,36 Fr
	Total	248 369,36 Fr

Section de fonctionnement

Dépenses :	- Denrées et fournitures.....	5 150,00 Fr
	- Frais de personnel.....	9 500,00 Fr
	- Travaux et services extérieurs.....	19 500,67 Fr
	- Participations et contingents.....	5 750,93 Fr
	- Allocations et subventions.....	316,67 Fr
	- Frais de gestion générale.....	4 500,00 Fr
	- Prélèvement pour dépenses d'investissement.....	85 169,36 Fr
	Total	129 887,63 Fr

.../...

.../...

Recettes : - Recouvrements et subventions.....	2 064,01 Fr
- Impôts indirects.....	6 250,00 Fr
- Contributions directes.....	29 105,00 Fr
- Produits antérieurs.....	92 468,62 Fr
Total	129 887,63 Fr

Total des dépenses (investissement et fonctionnement) : 378 256,99 Fr
Total des recettes (investissement et fonctionnement) : 378 256,99 Fr

PRIEURE FLEURI

Le 25 Mars 1977, une délégation du Conseil Municipal avait émis un avis favorable à la rétrocession des voies du Prieuré Fleuri.

Un an plus tard, un dossier d'enquête a été transmis à la commune mais elle n'est toujours pas ouverte. Le Conseil Municipal n'a pas voulu léser les copropriétaires du lotissement qui s'apprêtaient à acquérir des parcelles prises sur les parties communes. Il a également demandé à ce que soit précisée la notion d'espace vert, car l'ancienne poudrière et son dôme de schistes, parcelle située entre le Prieuré Fleuri et l'ex-usine Socomo, ne pouvait être considérée comme tel.

Dés le mois de Septembre une réunion des représentants du Prieuré Fleuri, des services de l'Équipement et du Conseil Municipal permettra de confronter les points de vue de chacun et de régler définitivement cette situation.

TRAVAUX AUX BATIMENTS

Dans le courant du mois de Juillet l'entreprise GALLE a effectué le remplacement d'une partie des gouttières de l'église et doit poursuivre ses travaux par la réfection du toit du presbytère. La SEITT entreprendra prochainement la réparation de la plate-forme de la sacristie. Quant à la rénovation des peintures des bâtiments scolaires, elle est réalisée par les employés communaux.

VISITE MEDICALE SCOLAIRE

Dans le bulletin d'Avril, nous avons annoncé une visite médicale dans les écoles.

Celle-ci n'a pas été effectuée bien que la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale ait assuré, à la demande du Sous-Préfet et au fil de nos maints rappels, qu'elle aurait lieu avant la fin du mois de Juin.

Nous avons le sentiment d'avoir été abusés par un service public. Aussi, alerterons-nous de nouveau, dès la rentrée, les autorités compétentes afin de mettre un terme à une situation qui stagne depuis 1972.

LE PROLONGEMENT DU C.D. 86, UN ESPOIR

Une importante réunion s'est tenue en Mairie de Fouquières en vue de préserver, pour l'ensemble de l'agglomération béthunoise, la zone dite "Marais" s'étendant sur le territoire de la commune d'Annezin, mais aussi sur celui des communes de Béthune, Fouquereuil et Fouquières.

M. Guy Emerton, maire, était entouré de MM. Jacques Mellick député-maire de Béthune et Daniel Roussel, conseiller général; MM. Crammer et Tournel, maires de Fouquereuil et Gosnay; M. Vaillant, adjoint au maire d'Annezin; M. Vinot, président de la commission du P.O.S.; MM. Trouvilliez, président de Béthune-Nature et Dezutter; M. Decroix, conservateur du musée; M. Confrère, président de l'association locale de défense et de sauvegarde de l'environnement; les conseillers municipaux de Fouquières et Gosnay.

Dès le début de la discussion, les participants furent unanimes à reconnaître l'importance de la vallée entre la Brette et la Blanche et sa qualité de zone naturelle d'équilibre à dominante marais. Cette zone constitue à la fois, un secteur d'épuration et une réserve ornithologique certaine.

.../...

.../...

La situation, à la porte même de Béthune, de cet espace de plus de 150 hectares, susceptible dans les années futures d'apporter l'oxygénation nécessaire à la cité et d'offrir à tous, des sentiers de promenades pédestres, n'a pas échappé à l'attention de l'assemblée.

Une action et un plan de sauvegarde pour cet espace vert sont nécessaires quand on pense que le Pas-de-Calais est en queue de peloton des départements boisés et que ses habitants n'en apprécient que plus le prix de leur environnement. L'action sera menée dans le cadre du P.O.S. où les communes intéressées exigeront un classement conforme à la vocation de cette zone.

Soucieux de préserver ce marais et de le promouvoir en lieu de promenades, les participants ont retenu le principe de la création d'un syndicat intercommunal, décision qui s'insère parfaitement dans le cadre de la loi n° 76-629 du 10 Juillet 1976, sur les réserves naturelles.

Cette réunion a été suivie d'interventions de la municipalité et des élus de la circonscription, auprès du Ministère des Transports du Ministère de l'Environnement, du Conseil Général, de la Préfecture. Il résulte que les pouvoirs publics semblent prendre conscience de la situation du village et sans verser dans l'optimisme, nous pouvons dire qu'une lueur d'espoir commence à poindre.

Cet espoir d'ailleurs, se trouve conforté par la subvention accordée pour l'aménagement de la dernière tranche de la rue Fanien, subvention qui, si elle n'est pas importante, laisse toutefois à penser que la rue ne sera pas coupée.

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Résultats du sondage effectué en Mai

Questionnaires distribués.....	298
Questionnaires rendus.....	236
Pour un ramassage hebdomadaire.....	144
Pour deux ramassages hebdomadaires.....	73
Ne se prononcent pas.....	19

.../...

.../...

Le pourcentage par rapport aux questionnaires rendus s'établit comme suit :

- Pour un ramassage hebdomadaire.....61,1%
- Pour deux ramassages hebdomadaires.....30,9%
- Ne se prononcent pas..... 8%

ENLEVEMENT DES GROS OBJETS

Un ramassage des gros objets sera effectué avant la fin de l'année. La date précise sera communiquée par affiches et voie de presse.

COLLECTE SELECTIVE DU VERRE

Ce service est assuré par une société privée pour le compte du District Bruay, Beuvry, Noeux, sans participation financière des communes. Cette collecte qui exige une discipline de chacun, puisque seul le verre est récupéré, aura lieu dans la commune dès que l'emplacement propice à entreposer le container de stockage, sera aménagé.

VILLAGE ET FAISONS FLEURIS

Une commission composée de M. Guy Emerton maire, Paul Vinot maire honoraire, Arnold Crammer et Léon Lherbier maires de Fouquereuil et Vaudricourt, Cardon pépiniériste, et André Taverner conseiller municipal, a visité la commune et a procédé au classement des maisons fleuries. Elle a noté toutes les maisons où un effort de fleurissement avait été fait, et des diapositives des meilleures compositions ont été réalisées par Jean-Pierre Playoult, adjoint.

.../...

.../...

Dans le courant de l'automne, une réception rassemblera les lauréats, qui se verront remettre les prix offerts par la commune.

Le jury inter-arrondissements a, lui aussi, visité le village et a été sensible à l'effort entrepris.

La commune a réalisé quelques espaces fleuris. M. Pierre Poret, notre cantonnier, s'est attaché à la plantation et à l'entretien de ces ilots. Qu'il soit félicité pour le résultat obtenu.

D'autres villages sont bien plus fleuris, regardons-les, visitons-les et faisons mieux qu'eux. Avec la participation de tous, nous devons réussir dans les années qui viennent, à donner à notre petit village, un aspect des plus accueillants.

VOYAGE A NAOURS

Renouvelant son expérience précédente, le Conseil Municipal a invité les personnes du 3ème âge à une visite, le Samedi 29 Juillet du domaine des grottes de Naours.

Une quarantaine d'anciens ont répondu à son offre.

La visite guidée des grottes et du musée des métiers a été suivie avec le plus vif intérêt, malgré quelques difficultés du parcours, vite surmontées.

Bon pied, bon oeil, quelques infatigables se sont lancés, tels Don Quichotte, à l'assaut des moulins juchés au sommet de la colline!

D'autres, intrépides, se sont aventurés dans le parc de jeux, pendant que les plus calmes se rafraîchissaient ou achetaient quelques souvenirs.

Le retour s'est effectué par la route des villages fleuris. Avant de regagner Fouquières, un goûter fut servi dans la petite commune d'Erin.

PROGRAMME DE LA DUCASSE DES 2, 3 ET 4 SEPTEMBRE

Samedi 2 Septembre

- 11 h.30 à la mairie : Distribution de tickets de manège aux enfants de moins de 14 ans.
- 13 h.30 : Rallye pedestre des jeunes.
Jeux pour les petits.
- 17 h. : Concours de boules de l'Association Tournesol.
Eliminatoires.
- 20 h.30 : Retraite aux flambeaux dans le Prieuré Fleuri.
- 21 h. : Retraite aux flambeaux dans le village avec la participation de la clique "l'Avenir de Bruay".
- 21 h. à 2 h. : Grand bal avec "Les Burns".

Dimanche 3 Septembre

- Concours de pigeons. Mise en loge le Samedi de 17 h. à 19 h.
- 9 h.30 : Concours de boules. Demi-finales et finale.
- 12 h.30 : Bal apéritif au profit du Bureau d'Aide Sociale avec "Los Finkers".
- 17 h. : Réception de l'Harmonie "l'Union Lyrique de Gosnay".
Défilé. Concert.
- 21 h. à 1 h. : Bal avec "Los Finkers" au profit du Bureau d'Aide Sociale.

Lundi 4 Septembre

- 11 h.30 : Concours de vélos fleuris.
- 14 h. : Tournoi de sixte des jeunes (sur invitation).
- 17 h.30 : Course de cochons, rue Basse.
- 18 h. : Concours de maïlle, café Gillon.
Mise : 7,00 Fr 1er prix : 150 Fr.
- 19 h. : Sous chapiteau : Chants et variétés.

Dimanche et Lundi : Concours de tir de l'Amicale Laïque.

Samedi, Dimanche, Lundi : Concours de ballonnets organisé par l'U.N.C. A.F.N.

Pendant toute la ducasse : café "La Belle Epoque":
soupe à l'oignon - moules - frites.

COMMUNICATIONS

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

lundi : de 14 h.30 à 18 h.

mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9 h.30 à 12 h.
de 14 h.30 à 18 h.

samedi : de 9 h.30 à 12 h.

PERMANENCES

G. Emerton, maire : mardi, jeudi, vendredi de 17 h.30 à 18 h.30
mercredi de 11 h. à 12 h.

J.P. Playoult, 1er adjoint : samedi de 11 h. à 12 h.

J. Caudron, 2ème adjoint : lundi de 18 h. à 19 h.

J.L. Blondiaux, 3ème adjoint : mercredi de 10 h. à 11 h.

Pendant le mois d'août, les permanences du maire et du 1er adjoint
seront supprimées.

J. Mellick, député : le dernier samedi de chaque mois à 10 h.

D. Roussel, conseiller général : le 2ème mardi de chaque mois
de 16 h.30 à 17 h.30

BOURSES D'PARTEMENTALES

Les dossiers devront être établis pour le 15 Octobre. Les
imprimés pourront être retirés en mairie à partir du 15 Septembre.

3ème AGE - DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

Un repas est offert par le Bureau d'Aide Sociale aux
personnes de plus de 65 ans.